



Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 4 octobre 2021

Chemin du Closel - Liaison de mobilité douce le long des voies CFF

La Municipalité de la Ville de Renens soumet à l'approbation du Conseil communal le développement d'un axe de mobilité douce le long du chemin du Closel. Annoncé dans le programme de législature 2016-2021, cette liaison s'inscrit dans la politique de développement durable de la Commune, en coordination avec les mesures vélo portées par le Canton dans les agglomérations. Solution novatrice impliquant une collaboration foncière avec des acteurs privés – CFF et tl – le projet se veut un nouveau maillon cyclable et un geste supplémentaire dans la lutte contre l'engorgement des réseaux routiers, les émissions sonores et de poussières fines, et donc les problèmes de santé publique. L'investissement communal est devisé à CHF 960'000.-.

Le projet de liaison de mobilité douce au chemin du Closel (à l'est de Renens) complète la réalisation du passage du Trait d'union à Malley – franchissement des voies également en mobilité douce inaugurée en janvier 2020 – et permettra de rejoindre le Centre sportif de Malley (CSM) depuis Renens, à pied et à vélo de façon sécurisée hors trafic motorisé. Ce tronçon de plus d'un kilomètre a été inscrit comme voie verte dans le Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois. Il s'insère également dans un itinéraire cyclable du PALM qui reliera à terme la gare de Lausanne à la gare de Morges en suivant les voies ferrées.

La réalisation s'articule d'une part autour de l'obtention d'un droit de passage sur le chemin du Closel, actuellement en mains privées (CFF et tl), en perpétuant l'interdiction du transit aux voitures, et d'autre part en réalisant un tronçon cycliste en site propre sur la partie longeant le bâtiment du Centre sportif de Malley. Le quartier concerné regroupe plusieurs projets d'importance, notamment en lien avec le développement de l'entreprise tl sur le site ainsi que la construction du futur garage-atelier du tram. Il compte actuellement plus de 1'600 emplois.

En raison de la proximité du tracé avec les lignes CFF, l'aménagement prévu impliquerait des mesures de protection importantes. Dès lors, il doit impérativement être coordonné avec le chantier CFF en cours du "saut-de-mouton", afin de bénéficier des mesures de sécurisation déjà appliquées. Après une mise à l'enquête qui n'a pas suscité d'opposition, les travaux sont programmés, en cas de validation par le Conseil communal, pour février 2022, pour une durée d'environ quatre mois, avec une ouverture partielle du chemin en mobilité douce en juin 2022. La fin des travaux d'aménagements de la rue dépendront du chantier du garage-atelier tram. Le coût de l'aménagement est estimé à CHF 960'000.- TTC.

Il permet de répondre aux attentes en matière de mobilité douce exprimées dans la démarche participative "Demain Renens" sur les enjeux du développement durable.

Renseignements:

Tinetta Maystre

*Municipale Urbanisme-Infrastructure-Mobilité
076 407 33 81*